

Mesures de précaution contre la propagation du virus COVID-19 – accessibilité limitée du Guichet unique des Aides au Logement

Communiqué par: Ministère du Logement

Au vu de la situation actuelle et afin de réduire les risques de contamination par le coronavirus Covid-19, le Guichet unique des aides au logement ne sera accessible **jusqu'au 27 mars** uniquement:

- par voie électronique : guichet@ml.etat.lu et
- par téléphone (du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00) au **Call Center 8002 10 10**.

Par conséquent, les locaux du Guichet unique des aides au logement **resteront fermés au public** à partir **du 16 mars jusqu'au 27 mars** inclus. Le suivi de dossiers en cours et le conseil aux clients seront assurés à distance et ne se feront plus physiquement dans les locaux du service.

Tous les documents requis par le service d'aide au logement auprès des demandeurs peuvent être transmis par voie postale ou déposés dans la boîte à lettres prévue à cet effet au :

Guichet unique des aides au Logement

11, rue de Hollerich

L-1741 Luxembourg

Toutes les informations et formulaires relatifs aux aides au logement sont également disponibles en ligne sur le site www.logement.lu ainsi que sur le site www.myguichet.lu .